

Dramaturgie / générale

(Décret Paysage 2013)

Cycle : **Bloc 1 Master Approfondi** (Master 120 crédits)

Option : Scénographie

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 60 h

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Jean-Philippe Thonnart,
jean-philippe.thonnart@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir des connaissances et des compétences approfondies en scénographie (spécifiquement l'histoire du théâtre), à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;
- collecter, analyser et interpréter, de façon pertinente, des données en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques.

- présenter ses productions artistiques et communiquer à leurs propos selon des modalités adaptées au contexte ;
- développer des méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre une formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- maîtriser les notions fondamentales de l'analyse dramaturgique ;
- développer un esprit d'analyse critique à l'égard d'un « sujet » dramatique ;
- rédiger une note d'intention scénographique (en relation directe avec le travail d'atelier).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

■ Le cours s'élabore en lien direct avec les projets d'atelier de Scénographie. À ce titre, le professeur de Dramaturgie participe au choix des œuvres et des sujets abordés. Outre le texte de théâtre, la matière s'oriente volontiers vers l'exploration dramaturgique d'œuvres non dramatiques diverses (poétiques, romanesques, picturales ou cinématographiques) ou de sujets d'actualité.

Dans le cadre d'un projet spécifiquement théâtral, le professeur propose une ligne dramaturgique et esthétique générale dont l'étudiant doit tenir compte dans sa scénographie. Une relation plus étroite encore avec le professeur d'atelier de Scénographie est mise en place dans un rapport strictement individualisé avec l'étudiant (échanges critiques).

Dans le cadre d'un projet non dramatique, le professeur interroge la valeur actantielle des personnages (ou forces ou symboles) inscrits en creux dans l'objet étudié et ce dans la perspective d'une installation/scénographie d'exposition qui agira sur le visiteur comme la traduction plastique du point de vue de l'étudiant sur l'œuvre envisagée.

De manière générale, on procède à l'analyse objective, « magistrale », du « texte » associée à des interrogations, objections, interprétations personnelles, lesquelles engendrent digressions, synthèses, bilans, ... / Visualisation de matières audiovisuelles en rapport avec le « texte » (mises en scène éventuelle, films, interviews) / Les professeurs de

Scénographie sont tenus au courant de l'orientation et de l'avancée du travail.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

- Évaluation des travaux de l'atelier en relation avec le travail et les recherches en salle de cours.
- Le contrôle d'un « savoir théorique », limité à des procédures dramaturgiques, reste exigible en cours d'année, mais n'est pas systématique (tout dépend de la spécificité du texte abordé).

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Suivre en parallèle l'Unité d'Enseignement (UE) : *Scénographie / atelier* Bloc 1 Master Approfondi.